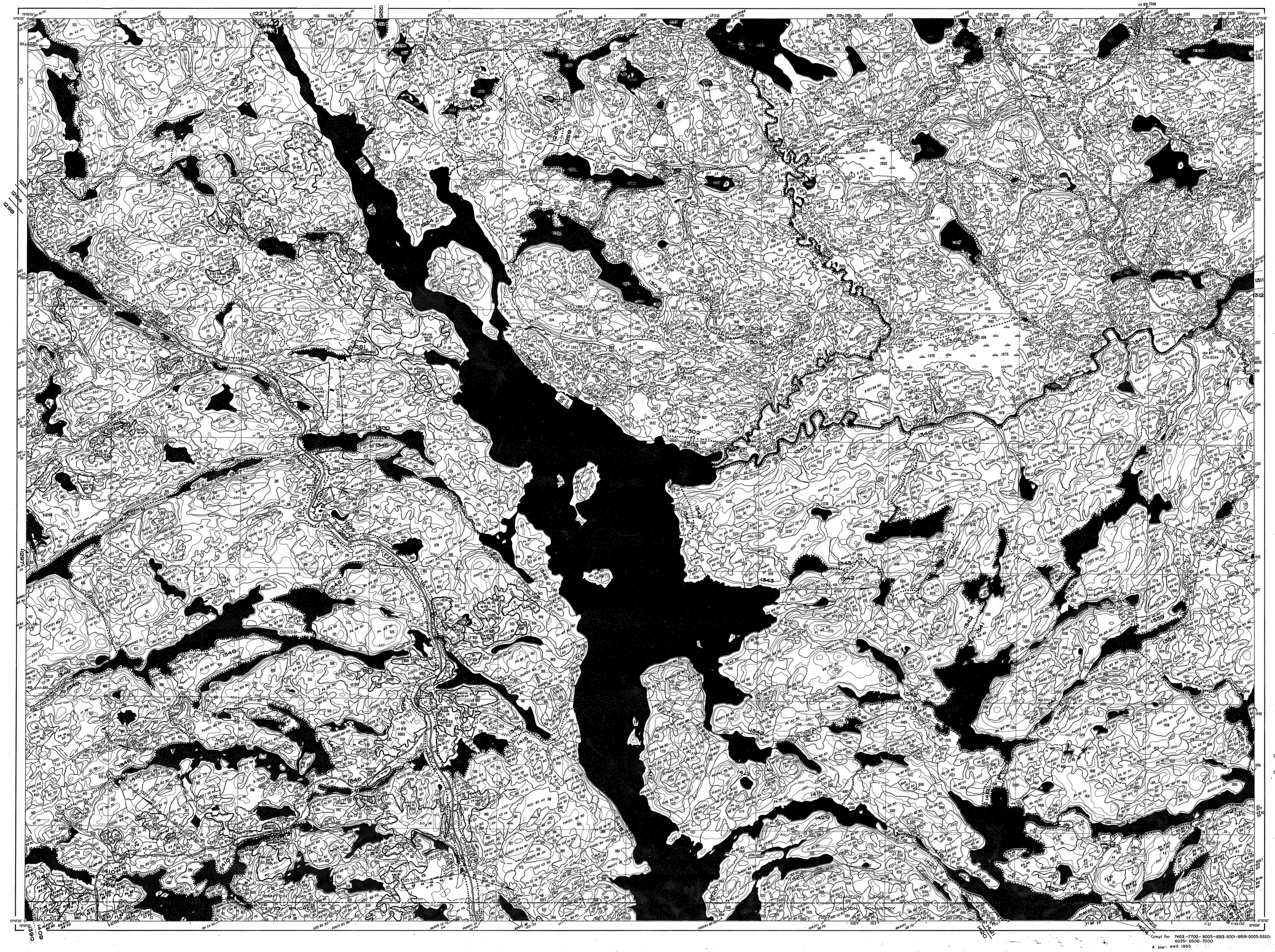

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, dique
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpt
Coupe avec réserves de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	cps
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe à blanc	cb
Dégage partiel (dégag ou a pied)	dpp
Plantation à racines nues	pln
Plantation en récipients	plr
Plantation de boutures	plb
Ensemencement	ens
Essais commerciaux	ec
Récolte dans les tailles brûlées (écorce-tiges)	ecl

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux prescriptions et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux (toutes essences résineuses non précisées)	R
— — (sapin et/ou épinette blanche)	R (S)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)	R (E)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)	R (PB)
— — (pin gris)	R (PG)
— — (pin gris et/ou pin blanc)	R (PG)
— — (thuya (cèdre))	R (C)
— — (mélèze)	R (M)
— — (sapinière)	R (SA)
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— — (thuya occupe compagne prédomine)	E (C)
— — (thuya (cèdre))	E (C)
— — (mélèze)	E (M)
— — (sapin)	E (S)
— — (pin gris)	E (PG)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)	E (PB)
— — (pin rouge)	E (PR)
— — (pin blanc)	E (PB)
— — (sapin et/ou épinette)	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (PS)
— — (plantation d'épinette noire)	E (PN)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (PR)
Sapinière	S
— — (sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— — (thuya occupe compagne prédomine)	S (C)
— — (thuya (cèdre))	S (C)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)	S (E)
— — (épinette noire et/ou pin rouge)	S (PR)
— — (pin blanc)	S (PB)
— — (pin gris)	S (PG)
— — (peuplier)	S (PE)
— — (plantation de sapin baumier)	PS (B)
Pinède à pin blanc	P
— — — (pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	P (PR)
— — — (thuya occupe compagne prédomine)	P (C)
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge)	P (E)
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge)	P (E)
— — — (mélèze)	P (M)
— — — (pin gris)	P (PG)
— — — (pin blanc et/ou pin rouge)	P (PB)
— — — (sapin et/ou épinette blanche)	P (S)
— — — (plantation de pin sylvestre)	PP (P)
Pinède à pin rouge	P
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	P (PR)
— — — (thuya occupe compagne prédomine)	P (C)
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge)	P (E)
— — — (épinette noire et/ou épinette rouge)	P (E)
— — — (mélèze)	P (M)
— — — (pin blanc)	P (PB)
— — — (pin gris)	P (PG)
— — — (sapin et/ou épinette blanche)	P (S)
— — — (plantation de pin rouge)	PP (R)
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)
— — (thuya occupe compagne prédomine)	C (C)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)	C (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)	C (E)
— — (mélèze)	C (M)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)	C (PB)
— — (pin gris)	C (PG)
— — (sapin et/ou épinette blanche)	C (S)
— — (plantation de thuyas)	PP (T)
Prucheraie	PR
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	PR (PR)
— — (thuya occupe compagne prédomine)	PR (C)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)	PR (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)	PR (E)
— — (mélèze)	PR (M)
— — (pin blanc et/ou pin rouge)	PR (PB)
— — (pin rouge)	PR (PR)
— — (pin gris)	PR (PG)
— — (sapin et/ou épinette blanche)	PR (S)
— — (plantation)	PRP (P)
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)	M (M)
— — (thuya occupe compagne prédomine)	M (C)
— — (thuya (cèdre))	M (C)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)	M (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge)	M (E)
— — (pin blanc)	M (PB)
— — (pin gris)	M (PG)
— — (sapin)	M (S)
— — (sapin et/ou épinette blanche)	M (S)
— — (plantation de mélèzes européen)	MM (J)
— — (plantation de mélèzes japonais)	MM (J)
— — (plantation de mélèze laricin)	MM (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Densité	Tendance Hauteur
Feuillus d'essences indéterminées	F (Fg)	F (Fg)
— — — — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Fg)
— — — — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Fg)
— — — — — — avec pin gris	F (Pg)	F (Fg)
— — — — — — avec sapin	F (S)	F (S)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (S)
Bouleaux blancs	Bb (B)	Bb (B)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (B)
— — — — avec pin gris	Bb (Pg)	Bb (B)
— — — — avec pin blanc	Bb (Pb)	Bb (B)
— — — — avec sapin	Bb (S)	Bb (B)
Bouleaux blancs jaunes avec pin blanc	Bj (Pb)	Bj (Pb)
— — — — avec pin gris	Bj (Pg)	Bj (Pb)
— — — — avec épinette	Bj (E)	Bj (Pb)
Peupleraie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec pin gris	Pe (Pg)	Pe (S)
— — — avec pin blanc	Pe (Pb)	Pe (S)
— — — avec épinette	Pe (E)	Pe (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (S)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Cédrière avec résineux	C (R)	C (R)
Pessière avec résineux	E (R)	E (R)
— — — à pin blanc	E (PB)	E (PB)
— — — à pin rouge	E (PR)	E (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — sur station humide	F
— — de peuplier	F
Bouleaux blancs	Bb
— — — à bouleaux jaunes	Bb
Peuplier	Pe
Cerisier rouge	Cr
Érable à sucre	Er
— — à bouleaux blancs	Er (B)
— — à bouleaux jaunes	Er (B)
— — à hêtre	Er (H)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
Plantation d'érable à sucre	PrS
— de bouleau jaune	PrBJ
— de chêne rouge	PrCr
— de peuplier hybride	PrPe

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (mares et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	cp
Chablis partiel plus épidémie légère	cpe
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Chablis	ch
Chablis total	ct
Épidémie sévère	e
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE	CLASSES	
10 (ans)	0-20 (ans)	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	80-30	30-80
50	41-60	90-30	30-90
70	61-80	90-50	50-90
90	81-100	90-70	70-90
120	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inéquienne)	Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
	Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Vin (vieux inéquienne)	Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges supérieures à 90 ans
	Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
L. Égale	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Escarpée	91 % et plus	e
Localisation inconnue de pente (L.I.)		?

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0 à 4 m)	2 (4 à 7 m)	3 (7 à 10 m)	4 (10 à 13 m)	5 (13 à 16 m)	6 (16 m et +)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	A6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	B6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	C6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	D6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 (2) 50 m (3) — définition, densité de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

R C6 (+90 D1) — classe du peuplement, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. FOGEMEC inc. (F.O.R. PRIN.)
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. S.I.E. (FOR. PUB.)
SIGNATURE : .....

Carte forestière : Photographie aérienne : 1981-1982 ; Année de publication : 1983 ; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 11° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 8
Unité de gestion : 81
Unité d'aménagement : 1
Unité de sondage :
Mode de tenure ou de gestion : 000
Bloc d'aménagement : 11
Concessionnaire ou autres : 06
Bassin hydrographique : 302
Bassin primaire : 01
Bassin secondaire :
Unité de gestion privée :
Municipalité : 63
Division de recensement : 800
Municipalité : 0
Cadastre :
Parcelle : 1425*
Région écologique : 3L
Municipalité régionale de comté : M.R.C. BIO TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-M-6 S.E. / S.O.	31-M-7 S.E. / S.O.	31-M-8 S.E. / S.O.
31-M-3 N.E. / S.E.	31-M-2 N.O. / S.O.	31-M-1 N.E. / S.E. / N.O. / S.O.
31-L-14 N.E. / N.O.	31-L-15 N.E. / N.O.	31-L-16 N.E. / N.O.

31 M/2 N.O.

UG 81